

Comité stratégique interministériel du numérique (COSINUM)

**3 juin 2021
Relevé de décisions**

Ordre du jour

1. Fiche n° 1 : continuité numérique et bilan des outils et services numériques pour le télétravail	1
2. Fiche n°2 : stratégie de dématérialisation des démarches administratives.....	1
3. Fiche n°3 : volet numérique du plan de relance	2
4. Fiche n°4 : doctrine <i>cloud</i> de l'Etat.....	2
5. Fiche n°5 : administration proactive.....	2
6. Fiche n°6 : mise en œuvre de la « circulaire donnée »	2
7. Fiche n°7 : programme TECH.GOUV – mise à jour 2021-2022.....	2
Conclusion	2

Le présent relevé détaille les principales décisions prises. Les fiches établies en amont du comité complètent ce relevé.

En introduction, la Secrétaire générale du gouvernement souligne les attentes des usagers en matière de dématérialisation, exacerbées par la crise sanitaire, et la nécessité de mutualiser nos efforts en privilégiant les outils communs.

1. Fiche n° 1 : continuité numérique et bilan des outils et services numériques pour le télétravail

La mobilisation des ministères, conformément aux engagements du CITP n°5, a porté ses fruits, s'agissant notamment des services numériques mutualisés (Tchap, Osmose, Resana, Webconf, Audioconf), notés très favorablement par les agents publics. Un nouvel outil collaboratif Webinaire va être lancé.

Le COSINUM valide les prochaines étapes qui mettront notamment l'accent sur l'administration territoriale de l'Etat, y compris l'analyse sur site dans 1 ou 2 départements de la situation perçue par les agents, et les outils collaboratifs favorisant les modes de travail hybrides à distance/au bureau. Il demande au CINUM d'établir une feuille de route pour une suite collaborative intégrée opérée par l'Etat, et la stratégie d'équipement en smartphone.

2. Fiche n°2 : stratégie de dématérialisation des démarches administratives

La progression sur tous les champs, y compris l'accessibilité en situation de handicap qui fait désormais l'objet de vrais plans d'action, est saluée. Dans la perspective du

prochain CITP, le Président de la République sera particulièrement vigilant sur les résultats projetés en décembre 2021.

S'agissant des canaux de contact accessibles aux usagers en temps réel, le suivi réalisé dans le TOP250 sera poursuivi, et des solutions devront être explorées par les ministères avant l'été. L'ambition du CITP de systématiser la possibilité offerte aux usagers de contacter l'administration par téléphone est examinée indépendamment de cet enjeu portant spécifiquement sur les démarches en ligne.

3. Fiche n°3 : volet numérique du plan de relance

La mobilisation des ministères est très positive, mais leur rythme d'engagement des crédits doit s'accélérer.

4. Fiche n°4 : doctrine *cloud* de l'Etat

L'enjeu repose désormais sur l'infrastructure (importance d'une offre interne, synergie entre les clouds PI et NUBO, sécurisation des offres commerciales) et le service (accompagnement des équipes, engagement de service). Une task force interministérielle sera mise en place et la cartographie des datacenters (à pérenniser, mutualiser, fermer) sera étudiée dans le cadre du projet IN3 de Tech.Gouv.

5. Fiche n°5 : administration proactive

Les secrétaires généraux ont proposé plusieurs pistes visant à développer l'administration proactive. En complément des approches par démarche déjà réfléchies dans chacun des ministères, qui pourront donner lieu à des *quickwin*, un travail commun sur le parcours étudiant (bourse, aide au logement, accès à la culture, journée défense citoyenne) sera analysé. Il conviendra toutefois de bien veiller à son opérationnalité, qui devra être explicité d'ici le prochain CITP.

6. Fiche n°6 : mise en œuvre de la « circulaire donnée »

La mise en œuvre de la circulaire data est supervisée par la DINUM, qui propose son appui aux administrateurs ministériels des données pour l'élaboration ou la finalisation de leur feuille de route.

7. Fiche n°7 : programme TECH.GOUV – mise à jour 2021-2022

Le COSINUM valide les ajouts ou réorientations de projets pour la dernière année de mise en œuvre du programme TECH.GOUV, et invite les ministères à contribuer aux chantiers sur lesquels ils ont le plus d'appétence.

Pour information, le taux de glissement des grands projets affiche une bonne tendance (inférieure à 20% sur le volet budgétaire, stable autour de 25% sur le volet calendaire).

Conclusion

La Secrétaire générale du gouvernement remercie les membres du COSINUM et les équipes de la DINUM ayant contribué à sa préparation et son organisation. Sans attendre le COSINUM de décembre, elle propose un point numérique à un prochain comité des SG, en présence du directeur interministériel du numérique.